

Département des études et de la recherche

Rapport du jury de recrutement des chargés d'études et de recherche (session 2023)

Jury d'admissibilité

Le mardi 20 juin 2023 à 14h00, un jury composé de :

- Éric de CHASSEY, directeur général, INHA
- France NERLICH, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Jérôme BESSIERE, directeur du Département de la bibliothèque et de la documentation, INHA
- Jérémie CERMAN, maître de conférences HDR, Sorbonne Université
- Claude POUZADOUX, maîtresse de conférences HDR, Université Paris Nanterre
- Eloïse BRAC de la PERRIERE, conseillère scientifique, INHA
- Anne-Marie CHATELET, professeure en histoire et cultures architecturales, Ecole nationale supérieure de Strasbourg
- Marion BOUDON MACHUEL, professeure, Université de Tours
- Séverine LEPAPE, membre du Conseil scientifique, INHA
- Gennaro TOSCANO, membre du Conseil scientifique, INHA

s'est réuni pour examiner les dossiers de candidature aux six postes de chargés d'études et de recherche mis au concours au printemps 2023. La réunion s'est tenue sur site. Pour rappel le concours est ouvert aux étudiantes et étudiants s'inscrivant en thèse (et donc encore en master 2 au moment du concours) ou en première année de thèse (maximum 18 mois après l'inscription en thèse). Les candidates et candidats doivent pouvoir attester d'une direction de thèse par une lettre du superviseur. L'inscription administrative peut quant à elle être effectuée selon le calendrier de chaque établissement. Les candidatures provenant d'autres disciplines que l'histoire de l'art sont admissibles dans la mesure où le sujet et la manière de l'approcher participent du champ et des méthodes de l'histoire de l'art. On observe que l'attestation fournie par les futurs superviseurs est comprise dans certains cas comme un document purement administratif, et dans d'autres comme des lettres de soutien. Cette disparité n'a cependant pas joué dans l'appréciation des dossiers par les membres du jury.

En 2023, 66 candidates et candidats ont déposé un dossier contre 55 en 2022, 57 en 2021 et 97 en 2020. En 2023, 53 femmes (80 %) ont candidaté contre 13 hommes (20 %) ; 45 candidatures (68 %) proviennent de l'Île-de-France contre 21 (32 %) des autres régions de France et 54 (82 %) candidates et candidats seront en première année contre 12 (18 %) en deuxième. La répartition des sujets s'avère plus difficile à répartir de manière stricte selon les périodisations habituelles, beaucoup de sujets

s'avérant diachroniques, en particulier les sujets historiographiques, ou sur des périodisations différentes de celles qui ont été adoptées pour les arts du monde occidental. On peut néanmoins dire que 12 sujets ont été proposés sur des périodes anciennes (archéologie, histoire de l'art antique, préhistoire), 3 sujets sur la période médiévale, 19 sur la période moderne, 24 sur la période contemporaine, 8 sujets historiographiques ou muséographiques.

Dans un premier temps, les modalités du jury ont été rappelées aux membres du jury, en particulier le fait que les directrices et directeurs de thèse ne pouvaient s'exprimer sur les dossiers de leurs candidats et candidates et devaient sortir de la salle lorsque ces dossiers seraient examinés par le jury. Par ailleurs, les membres du jury ne pouvaient pas s'exprimer sur les dossiers relevant de leur université mais pouvaient rester dans la salle s'il n'y avait pas de conflit d'intérêt avéré. Enfin, il a été rappelé qu'il s'agissait d'examiner les dossiers sur leur qualité scientifique et sur le caractère prometteur de la recherche. Comme le concours admet des candidatures de primo-entrant ayant juste terminé leur M2 et d'étudiantes et étudiants ayant déjà réalisé une année de thèse, il fallait donc les examiner avec cette attention à l'esprit. Enfin, le directeur de l'établissement et la directrice du DER ont rappelé que pour les postes de chargés d'études et de recherche la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'appétit intellectuel étaient des éléments extrêmement importants et qu'il fallait aussi tenter de trouver cela dans les dossiers étudiés.

Dans un premier temps, l'ensemble des dossiers a été passé en revue pour permettre d'entendre les notes préalables données par les membres du jury et garder pour la discussion les dossiers qui avaient recueillis des avis favorables. Après ce premier passage en revue, il a été possible de réduire à 41 le nombre de dossiers discutés plus en profondeur. Le président du jury a ensuite rappelé l'importance pour l'INHA de soutenir pleinement la recherche sur l'ensemble du territoire. Afin de compenser la plus faible proportion de dossiers émanant d'université de régions (en progression il faut le souligner : 27 % en 2021, 28 % en 2022, 32% en 2023) et s'assurer de leur bonne représentation dans la sélection des admissibles, le jury a commencé par l'examen des dossiers provenant de candidats inscrits en région, puis a poursuivi avec les autres. Chacun de ces dossiers a ainsi été discuté par l'ensemble des membres du jury, sauf dans le cas des conflits d'intérêt mentionnés ci-dessus (l'un des membres du jury est sorti le temps de la discussion sur le dossier auquel il était lié). Plusieurs aspects ont été particulièrement abordés par les membres du jury : l'originalité de la proposition, l'adéquation de la formation (notamment linguistique) pour la recherche proposée, la faisabilité, la connaissance de l'état de l'art, les questions soulevées. A l'issue de cette phase d'examen, **16** dossiers ont été retenus pour les auditions.

Jury d'admission

Le 5 juillet 2023 le jury composé de

- Éric de CHASSEY, directeur général, INHA
- France NERLICH, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Jérôme BESSIERE, directeur du Département de la bibliothèque et de la documentation, INHA
- Jérémie CERMAN, maître de conférences HDR, Sorbonne Université
- Claude POUZADOUX, maîtresse de conférences HDR, Université Paris Nanterre
- Eloïse BRAC de la PERRIERE, conseillère scientifique, INHA
- Anne-Marie CHATELET, professeure en histoire et cultures architecturales, École nationale supérieure de Strasbourg (excusée)
- Marion BOUDON MACHUEL, professeure, Université de Tours
- Séverine LEPAPE, membre du Conseil scientifique, INHA
- Gennaro TOSCANO, membre du Conseil scientifique, INHA

s'est réuni en salle André Chastel (INHA) pour auditionner 12 candidats. En effet, trois candidats admissibles se sont désistés après avoir obtenu un contrat doctoral dans un autre établissement et une autre candidate admissible a renoncé à s'inscrire en thèse. Une candidate a été auditionnée en visio-conférence en raison d'une audition le même jour pour un autre contrat doctoral dans son école doctorale en région. L'un des membres du jury a quitté la salle lors de l'audition de la candidate présentant un projet sous sa direction et a également dû quitter la salle lors des discussions concernant ce dossier, ainsi que lors de la délibération finale.

Chaque audition a duré 20 minutes, avec une présentation par les candidates et candidats n'excédant pas 10 minutes et 10 minutes d'échanges avec les membres du jury. Les candidats avaient reçu dans leur convocation la consigne de présenter les problématiques de leur projet de thèse et la manière dont ils se projetaient au sein de l'Institut national d'histoire de l'art avant que l'audition ne s'ouvre ensuite sur les 10 minutes d'échanges avec les membres du jury.

Le directeur général et la directrice des études de l'INHA ont regretté que parmi les candidats auditionnés très peu se soient réellement intéressés à l'INHA et se soient véritablement posés la question de leur intégration dans l'établissement. Ils ont proposé que la formule de la lettre de convocation « la manière dont ils se projetaient à l'INHA » soit précisée de manière très explicite pour la prochaine campagne et que les candidats soient à l'avenir invités à « regarder les programmes de recherche qui sont menés à l'INHA, les manifestations, les publications, afin de préciser la manière dont ils comptent s'insérer à l'INHA » afin de faire des propositions concrètes de leur insertion au sein de l'établissement comme cela peut être le cas pour les auditions de contrats doctoraux qui précisent le rattachement aux laboratoires de recherche. Les membres du jury ont discuté cette proposition en la trouvant d'une part sans doute utile, d'autre part un peu scolaire. Afin d'inciter les candidats à davantage témoigner de leurs questionnements et à moins fermer leur présentation, certains membres du jury ont suggéré qu'une formule soit trouvée pour dire dans l'appel que « des qualités de curiosité et d'ouverture intellectuelle seront très appréciées ». Ce qui a en effet frappé les membres du jury, c'est la fermeture de certaines présentations et aussi de certains échanges. Dans l'ensemble les discussions ont néanmoins été très riches, très contrastées, parfois

clivées entre les membres du jury, mais d'un intérêt évident. Le débat a ainsi été l'occasion d'aborder des questions de fond avec les candidats mais aussi d'avoir une discussion très libre et franche entre les membres du jury. La sélection finale des candidats s'est faite à la majorité et non à l'unanimité et la délibération a permis d'établir la liste suivante :

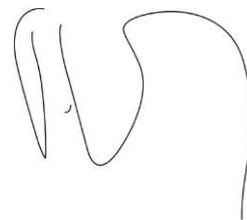
Lauréats (sans classement)

- **Noa Buffavand**, projet de thèse « Le réseau transnational du Taller de Gráfica Popular de Mexico pendant la Guerre froide (1947-1989) : pratiques visuelles, collectives et politiques » à l'Université Toulouse II Jean Jaurès sous la direction de Paula Barreiro López ;
- **Delphine Delamare**, projet de thèse « Objets, matérialité et circulations : les pratiques archéologiques au Maroc et en Mauritanie (1914-1980) » à Nantes Université sous la co-direction d'Alain Messaoudi et Clémentine Gutron ;
- **Turner Edwards**, projet de thèse « Penser l'ensemble. Plafonds et décors privés à Paris (1700-1750) » à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté sous la direction d'Olivier Bonfait ;
- **Nayiri Tcharkhoutian**, projet de thèse « Anatomie de l'espace sacré, ornementation et mémoire : étude anthropologique de la paramentique et des textiles liturgiques arméniens (1600-1740) » à l'École Pratique des Hautes Études – PSL sous la direction de Ioanna Rapti ;
- **Louise Thiroux**, projet de thèse « Du raccommodage au soin : penser Paris par son mobilier urbain "de confort" (fin XVIIIe-fin XXe siècles) » à l'École Pratique des Hautes Études – PSL sous la direction d'Émilie d'Orgeix ;
- **Justine Soistier**, projet de thèse « Perceptions, acquisitions et diffusions d'objets sculptés en Côte d'Ivoire coloniale dans la première moitié du XXe siècle » à l'EHESS sous la direction de Claire Bosc-Tiessé et Nathan Schlanger.

Admises sur liste complémentaire dans l'ordre suivant :

- **Emmanuelle Bignoumba**, projet de thèse « Formes et fonctions de la représentation des femmes dans les productions italiotes : contextes archéologiques et perspectives de valorisation », à l'Université Paris Nanterre sous la direction de Claude Pouzadoux et Evelyne Prioux ;
- **Adèle Crosson**, projet de thèse « Le liknon et les paniers cultuels dans les images dionysiaques grecques et romaines » à l'Université Paris-Cité sous la direction de Stéphanie Wyler.

Fait à Paris, le 5 juillet 2023



Éric de Chassey
Directeur général

Mise à jour du 13 juillet 2023 : A la suite du désistement de Noa Buffavand et de Justine Soistier, les deux candidates classées sur la liste complémentaire intègrent la liste principale des six postes de chargés d'études et de recherche.